

CONFRONTATIONS



EUROPE

Actes du Séminaire du 13 novembre 2019 Comment rapprocher les citoyens et l'Europe ?

Première table ronde.

Retour sur les consultations citoyennes.

Marcel Grignard. Un consensus émerge chez les citoyens européens : L'Europe est incontournable si nous voulons faire face aux défis auxquels nous sommes confrontés et c'est probablement une des explications de l'augmentation de la participation aux dernières élections européennes.

Cela exige une Europe capable de répondre à cette attente citoyenne et concrétisant cette promesse de souveraineté.

Depuis longtemps, Confrontations Europe est convaincue que la participation des citoyens aux décisions qui les concernent, leur engagement dans ce qui est leur destin est indispensable à la refondation de l'Union Européenne, et est en cohérence avec la culture des Européens. Cela doit se traduire dans des formes de démocratie participative qui ne sont ni la démocratie institutionnelle formelle, ni la démocratie directe, et ce alors que la démocratie représentative est en crise et en danger.

C'est une raison qui a motivé notre engagement en 2018 dans les consultations citoyennes bien que nous ayons eu quelques réserves sur la manière dont le processus s'est déroulé. Il nous a semblé utile en ce début de mandat des institutions européennes de faire un retour sur ce qu'elles ont été avec Gaétane Ricard-Nihoul, qui en a été une des chevilles ouvrières puis nous aurons le regard de Lionel Jullien, journaliste d'Arte à Bruxelles et de Dominique Reynié DG de Fondapol en élargissant le propos sur la crise de la démocratie représentative.

Gaétane Ricard-Nihoul. Nous sommes dans un moment important et délicat concernant la démocratie participative et la participation des citoyens dans cet espace entre cette démocratie représentative (qui si elle n'est pas en crise, s'essouffle fortement) et la montée de partis-néo populistes qui répondent à la perte de confiance et de légitimité par le peuple contre les élites au moyen d'outils de démocratie directe.

Les consultations citoyennes ont fait bouger les lignes, avancer le débat sur la participation. Il faut passer de la phase d'expérimentation à une phase plus ambitieuse, plus rigoureuse, à plus grande échelle ; et que ces outils aient un impact sur les décisions et les politiques publiques faute de quoi ils seront contre-productifs.

Les consultations citoyennes proposées par le Président de la République sont devenues un projet européen. Elles se sont déroulées d'avril à octobre 2018.

Le processus a combiné réunions physiques (locales et nationales) et consultation en ligne. Celle-ci à partir d'un questionnaire préparé par un panel de 100 citoyens tirés au sort venant de toute l'Union Européenne et repris tel quel par la Commission. Ils ont travaillé pendant trois jours, expérience de démocratie participative dans un dialogue transnational associant différentes catégories socio-professionnelles, âge, genre, origines géographiques...

En France, plus de 1000 événements organisés par la société civile (collectivités territoriales, écoles, associations, institutions, secteur privé ...) ont été labellisés dans 97 départements et plus de 400 communes. Il n'a pas toujours été simple de quitter l'habituel format conférence pour un échange interactif et il est difficile de toucher un public différent de l'habituel mais la plupart des porteurs de CCE ont fait un réel effort pour aller dans ce sens et cela les a amenés très souvent à repenser les formats de manière durable. La Commission Nationale du Débat Public a rédigé le rapport français.

Au-delà du cadre et des principes communs, chaque Etat a utilisé sa propre méthodologie. Ce choix se comprenait du point de vue du principe de subsidiarité. Appliquer un format unique de manière « top down » n'aurait pas convenu à un dialogue de proximité mais cela a rendu la comparaison des résultats plus compliquée. Les rapports nationaux ont donné lieu à un rapport européen (abordant notamment : des citoyens européens acteurs du changement, la transition écologique, une Europe qui protège, approfondir l'Union Européenne...) porté au Conseil européen de décembre 2018 et utilisé dans l'écriture de l'agenda stratégique de l'Union. La remontée à ce niveau des attentes exprimées par les citoyens est une première.

Ces consultations citoyennes ont constitué un saut qualitatif dans la relation citoyens-institutions. Elles vont être prolongées en France (et l'on souhaite qu'il en soit de même ailleurs en Europe) par une restitution mi-décembre 2019 en lien avec la Conférence sur l'Avenir de l'Europe. Il faut en effet prendre le temps de dire aux citoyens ce qui a été fait de ces remontées et repenser, avec eux, la participation des citoyens dans le prochain mandat.

Les CCE ont permis au moins trois avancées majeures. Tout d'abord un début de coopération interinstitutionnelle (la Commission, le Parlement, le Comité des régions, le Comité économique et social européen ...) qui a bien fonctionné. Deuxièmement, la négociation d'un cadre commun entre Etats membres et de ce fait une forme d'acculturation à la participation citoyenne au sein du Conseil y compris le Conseil européen qui a permis de garantir le respect des principes de base indispensables (mais il conviendrait sans doute d'aller plus loin lors d'une prochaine expérience, être plus précis sur les standards communs de base, sur ce qu'est la participation citoyenne, ce qui distingue participation de communication, etc.). Enfin, troisièmement, l'expérience du panel citoyen européen chargé

de rédiger le questionnaire en ligne a permis notamment d'expérimenter le tirage au sort à l'échelle européenne. Cette technique a le mérite de faire venir à l'Europe des publics complètement différents de ceux qu'on a l'habitude de voir.

Trois questions fondamentales doivent être posées pour penser la suite :

I. Quel est l'objectif ?

- Distinguer la participation de la communication, tout en identifiant les informations, les droits et les moyens dont ont besoin les citoyens pour être actifs et participer
- Développer des démarches participatives qui ont un impact sur la décision et voir avec quels outils permettre aux citoyens de mesurer les impacts de leur travail sur les décisions prises ?
- Quelle articulation entre démocratie participative et démocratie représentative ? Préciser les modalités des remontées et auprès de qui (l'exécutif ? Le Parlement ?) et pour quel traitement ? Qui répond et quel est le processus ? (...)

II. Qui participe ?

- Comment assurer la participation des publics qu'on ne touche pas habituellement ? Travailler avec des partenaires non habituels en contact avec leur propre public ? Utiliser le tirage au sort ? Travailler à la complémentarité délibération/ participation en ligne ?
- Comment combiner les dynamiques transnationales et nationales ?
- Quelle place pour la société civile organisée ?

III. Quelle méthodologie ?

Penser une méthode qui soit en ligne avec les objectifs poursuivis ; énorme valeur ajoutée des démarches délibératives permettant de dégager des propositions collectives argumentées.

- La rigueur méthodologique implique souvent d'être prêts à y consacrer les ressources nécessaires.
- Penser des mécanismes pour un contrôle indépendant des principes de base.

Lionel Jullien. Souligne combien il est toujours difficile de parler d'Europe dans les médias TV, même quand on est Arte. Comment intéresser les gens ? Les consultations citoyennes n'y ont pas échappé.

S'il y a eu beaucoup de consultations citoyennes en France (et aussi au Luxembourg, en Belgique), elles ont été bien plus faibles dans d'autres pays (Allemagne...).

Le jour du rendu du rapport des consultations citoyennes, nous avions prévu de traiter le sujet sur Arte, mais nous avons été balayés par le Brexit.

On peut cependant souligner la convergence entre les 6 priorités (une Union sûre et sécurisée, une Union de la convergence et de la compétitivité, une Union qui protège l'environnement et favorise la durabilité, une Union du bien-être et des possibles, une Union forte sur la scène mondiale et une union des valeurs et de la diversité ...) d'Ursula von der Leyen avec les 6 priorités du rapport qui se retrouvent aussi dans l'agenda stratégique.

La participation des citoyens renvoie au sentiment d'appartenance. C'est aussi ce que visait la proposition de listes transnationales pour les élections au Parlement Européen qui n'a pas abouti mais Ursula von der Leyen s'est engagée à le reproposer durant son mandat. Elle s'est engagée à lancer la Conférence sur l'Avenir de l'Europe. Les différents groupes du parlement s'organisent pour produire un rapport (19 décembre). La participation citoyenne y sera mise en avant.

Parvenir à une véritable participation des citoyens est difficile. Quelle répartition entre représentatif et participatif ? Comment s'organiser, quel mandat, sur quel sujet ? (commerce ? Environnement ? ...) avec ou sans réforme des traités ? Comment parler d'Europe dans les médias ?

Dominique Reynié. Les enquêtes réalisées par la Fondation pour l'innovation politique montrent que dans l'opinion, l'Europe apparaît comme une nécessité. Cela vient probablement de l'Histoire que nous sommes en train de vivre alors que de grandes entités se sont levées, la Chine autant que le réchauffement climatique, qui dépassent très largement les capacités de nos États-nations, pour le moins européens. C'est aussi cette conscience que traduit le taux de participation plus élevé aux élections européennes de 2019. Il faut remonter à 1994 pour trouver un taux supérieur, soit avant l'élargissement et l'euro qui ont été un motif de contentieux, et qui le restent en partie.

Progression de la participation résultant sans doute moins de nos efforts pour faire partager nos convictions européennes que de l'Histoire administrant la preuve que les nations européennes sans lien étroit de solidarité et de coopération n'ont plus de place dans les temps qui viennent.

L'évolution des États Unis, l'affirmation de la Chine, puissance non-démocratique, le réchauffement climatique, les mouvements migratoires, la situation démographique de l'Europe sont quelques-uns de ces signes puissants qui montrent que nos nations sont confrontées à des difficultés qu'elles ne parviendront pas à résoudre seules.

Tirons profit d'un état de la demande politique qui demeure encore relativement recevable. En effet, la poussée populiste ne traduit pas un retour du nationalisme. Les électeurs des partis populistes ne croient pas que leur pays réussira mieux s'ils quittent l'Union européenne. La majorité des Européens reste convaincue qu'il est préférable d'affronter la globalisation au sein d'une « union » plutôt que seuls. Orban ne cache pas à son auditoire qu'il ne peut aligner plus de 20 000 soldats ! Et nous connaissons en France l'embarras du Rassemblement national sur le sujet.

Les Européens qui rejoignent les partis populistes sont dans l'attente d'une affirmation des frontières ; cependant, ils ne réclament pas des frontières nationales mais des frontières européennes. Comment l'Europe pourrait ne pas répondre aux Européens qui se sentent fragilisés dans un monde globalisé ? Sans réponse européenne sur les frontières communes, il ne faudra pas beaucoup plus de temps pour sombrer dans une Europe des nationalismes. La maturation de la crise populiste est rapide, plus rapide que la réponse apportée par l'Union européenne aux attentes fondamentales des Européens.

Bien sûr, dans un tel cadre, l'implication des citoyens dans la décision constitue un point utile. Selon quelles modalités ? En 2010, la Fondation pour l'innovation politique a publié un

rapport de Gil Delannoi sur *Le Retour du tirage au sort*¹. Le tirage au sort est une modalité de décision et de choix qui peut avoir des avantages (au niveau municipal, pour les dons d'organes, dans des situations de stricte équivalence entre des candidats, pour des jurys d'assises, etc. Presque sans âge, cette procédure n'a pas été abandonnée sans raisons au profit de l'élection par le choix. Si le tirage au sort assure l'égalité parfaite entre les individus, il ne mobilise pas le consentement de ceux qui vont être soumis à la décision. Alors que le monde démocratique est confronté à une profonde crise de légitimité, n'est-il pas paradoxal, voire imprudent de fragiliser davantage les institutions et les procédures qui mobilisent le consentement de tous.

Ne nourrissons pas le sentiment d'abandonner peu à peu la démocratie représentative. Elle seule permet à chacun de faire l'expérience d'un pouvoir égal à celui de quiconque, au sein de la Cité, lors de la désignation des représentants et des gouvernants. Alors que nos démocraties vacillent², attaquées, au-dedans comme au-dehors, alors que les élus n'échappent plus au soupçon, la promotion du tirage au sort, du référendum d'initiative citoyenne ou du droit de révocation des élus prennent les allures d'un travail de sape.

D'autant plus que les effets des mutations technologiques contribuent fortement à modifier les conditions du débat public : effet de bulle, entre-soi renforcé, radicalisation des opinions, polarisation œuvrent à rendre impossible tout compromis et même tout échange.

La « démocratie participative » connaît une sorte de succès politique tandis que la littérature en sciences sociales conclut massivement à des effets de biais sociaux particulièrement puissants, bien plus puissants que ceux agissant dans le cas des élections par le choix. La démocratie participative laisse de côté les personnes au faible capital culturel, les femmes qui ont des enfants à charge, les chômeurs, les personnes exerçant un métier pénible et qui tous se tiennent à distance de réunions au sein desquelles ils ne peuvent se sentir à l'aise, ni même capables, à commencer par prendre la parole en public ... Si le tirage au sort et la démocratie participative peuvent améliorer la qualité des délibérations, leur promotion doit s'accompagner d'une réaffirmation et d'une sacralisation de la démocratie représentative.

En conclusion, je ne crois pas qu'il y ait de meilleurs systèmes pour la dignité et la liberté de l'homme que la démocratie représentative. Elle est fragile, en crise, ne faisons pas de la démocratie participative une tendance considérant la démocratie représentative achevée.

Débat 1^{ème} table ronde.

Questionnement/interventions du public.

Le fonctionnement de la démocratie européenne avec un conseil des chefs d'état réunis en conclave obscurs ; un Parlement européen élu mais qui ne désigne pas en son sein un gouvernement n'assure pas aux citoyens européens la représentativité des institutions qu'il attend. Si le tirage au sort n'apporte pas de la légitimité, il apporte de la diversité et des idées nouvelles. Un participant interroge la légitimité des élus soumis à toutes sortes de pressions (les médias, leurs partis...) peuvent-ils agir en leur âme et conscience comme nous citoyens avec le vote secret.

¹ <http://www.fondapol.org/etude/delannoi-le-retour-du-tirage-au-sort-en-politique/>

² Voir l'étude menée dans 42 démocraties par la Fondation pour l'innovation politique et International Republican Institute, *Démocraties sous tension*, Paris/Washington, 2019. Version française : <http://www.fondapol.org/etude/enquete-planetaire-democraties-sous-tension-volume-i-les-enjeux/>

Le discrédit des partis politiques entame la légitimité des élus qui au départ sont désignés par les partis et ces partis sont la seule proposition faite à la population. La démocratie participative offre un champ plus vaste qui permet de sortir de ce discrédit.

Il faut rapprocher le citoyen des institutions européennes ; il faut aussi rapprocher nos représentants des institutions européennes ; trop d'élus font de l'Europe un « bouc émissaire ». Il faut que les représentants politiques soient responsables vis-à-vis de l'Europe.

Démocratie représentative, et démocratie participative sont tout à fait complémentaires. L'une sans l'autre ne pourra plus fonctionner.

Un participant, favorable à la démocratie participative considère cependant qu'elle convient à des petits ensembles où le niveau d'information dont dispose les personnes est suffisant pour qu'ils puissent donner une opinion. La démocratie participative est-elle adaptée au traitement de problèmes complexes ?

Il faut s'interroger sur l'avenir à long terme des consultations citoyennes. Les personnes qui ont participé aux consultations citoyennes seront frustrés de constater que les positions qu'elles ont exprimées ne vont pas être reprises dans leur intégralité. Quelle suite ? Comment éviter une désaffection parce que les citoyens considèrent que ça n'a servi à rien ?

Les frontières de l'Europe, c'est aussi l'outre-mer, comment l'Europe peut-elle les protéger ?

Pour promouvoir l'Europe, Il y a des sujets où le gouvernement a la liberté d'agir. Dans le cadre de la loi réformant l'audiovisuel, le cahier des charges de France TV et Radio France peut s'inspirer de ce que fait Arte pour parler plus d'Europe. Les manuels scolaires, l'Education Nationale peuvent insérer plus d'informations sur l'Union Européenne.

Dominique Reynié considère que, pour des raisons démographiques, les États européens vont devoir prendre des décisions qui seront interprétées comme une forme de régression sociale. Ce contexte est très favorable aux populistes. Les États délibèrent en étant peu disposés à céder ce qui leur reste de souveraineté et de liberté fonctionnelle.

Attention de ne pas confondre la représentativité de la représentation politique et celle d'un échantillonnage statistique permis par le tirage au sort. Le même mot ne recouvre pas du tout la même idée. Tirer la représentation politique du côté de l'échantillonnage, de la représentativité statistique, conduit à une représentation catégorielle ; ce ne sera plus le peuple désignant ses délégués, mais les délégués désignés en fonction d'un schéma social prédéfini par le recensement national.

À qui rendent compte les personnes tirées au sort ? Une fois désignées par le sort, comment les personnes nommées peuvent-elles être interpellées sur l'exercice de leurs responsabilités puisqu'elles n'ont pas été désignées par ceux qui les interpellent mais par le hasard ? Nous devons veiller à ne pas promouvoir des mécanismes qui auraient pour conséquence de retirer toute responsabilité à ceux qui auront été désignés.

Pour **Gaétane Ricard-Nihoul**, la démocratie représentative qui s'essouffle a besoin d'être enrichie, renforcée. Elle est face à la montée de partis néo-populistes qui opposent le peuple aux élites en prônant une démocratie directe. Un référendum non préparé peut produire des dégâts comme avec le Brexit. Préparé en amont, à travers des débats de démocratie participative, comme en Irlande, la démarche se révèle utile.

L'opposition entre démocratie participative et représentative ne fait pas avancer. Elles sont complémentaires, ne répondent pas aux mêmes attentes et mêmes principes mais apportent l'une à l'autre. La démocratie participative vise à réinventer et faire réussir nos démocraties représentatives, à l'opposé de la disqualification des représentants.

La démocratie participative permet une délibération de qualité. Elle fait venir des publics divers dans des délibérations citoyennes alors qu'ils considèrent qu'ils n'y ont plus leur place ; c'est un atout majeur dans une société où ces lieux de délibération collective sont de moins en moins nombreux.

Et il n'y a pas vraiment de sujets qu'on ne peut pas aborder, à partir du moment où la méthodologie est bien construite, une dimension essentielle est l'apport d'expertise (ce qu'elle est, comment et par qui elle est apportée ...). Cette question de l'expertise est aussi au cœur de notre crise démocratique. Bien gérée, il n'y a pas vraiment de sujets sur lesquels, les citoyens ne peuvent pas s'exprimer. On ne leur demande pas de faire un catalogue de mesures techniques, ni de rédiger une loi. On leur demande des orientations, des propositions...

Changer d'échelle est un vrai enjeu. L'expérimentation est essentiellement locale ; faire de la participation un vrai complément de la représentation oblige à faire à la plus grande échelle possible. Il faut penser la participation à l'échelle européenne.

Il faut effectivement être attentif au risque de frustration, à l'effet contreproductif en créant des attentes et en les décevant, c'est un des enjeux majeurs. Si la participation est complémentaire à la représentation, il y a un moment où le travail de la participation arrive dans le champ de la représentation. Cela doit être clair dès le départ : la nature de la remontée, qui va nous répondre, comment, par quel processus être informé de ce qui sera repris, la manière dont seront expliqués les choix effectués. Il y a diversité de points de vue sur le niveau de contrainte imposé à la représentation dans la reprise de ce qui vient de la délibération, c'est un objet de discussion.

Lionel Jullien reconnaît que le risque de frustration est réel mais l'agenda stratégique européen a essayé de reprendre les propositions et les orientations du rapport sur les consultations citoyennes ; il va falloir aussi regarder ce qu'il y aura dans le Green Deal. Enfin, il faut être attentif à cette Conférence sur l'avenir de l'Europe qui va durer 2 ans.

Dans les documents qui circulent en provenance du parlement européen, il y a une vraie attention apportée au participatif (mais aussi sur le représentatif) en cherchant les possibilités de donner un caractère obligatoire à cette participation. Les verts proposent une double assemblée : une citoyenne et une représentative (commission, parlement, états). Devrait être publié un premier rapport à l'été 2020 sur les propositions institutionnelles (listes transnationales, la désignation du futur président de la commission...)

Il semble qu'il y ait une vraie volonté de la plupart des groupes politiques d'innover en matière de participation des citoyens.

Marcel Grignard conclut cette table ronde en considérant que sans institutions solides, il n'y a pas de société ; ces institutions ne peuvent pas fonctionner sans des personnes élues, responsables, dans un cadre défini.

Nous devons reconnaître que les problèmes auxquels nous sommes confrontés, et qui sont soumis à nos élus politiques, sont d'une complexité redoutable alors que la montée des populismes est inquiétante et nie cette complexité. L'exercice de la responsabilité politique est un exercice extrêmement compliqué indispensable à notre démocratie. Ne tirons pas nos désaccords sur leurs choix, leur manière de fonctionner des arguments mettant en cause l'intégrité, la bonne foi de l'immense majorité des élus qui agissent et décident dans des conditions extrêmement compliquées.

Démocratie participative et démocratie institutionnelle sont embarquées dans le même bateau du devenir de nos sociétés, elles doivent inter réagir et se dynamiser l'une l'autre.

Si la démocratie représentative doit s'interroger sur son mode de fonctionnement, il faut aussi que les composantes de la démocratie participative se réinventent.

Nous sommes dans un moment de tension extrêmement importante. Résoudre l'équation : avoir un emploi, les moyens de vivre correctement, de respirer et de vivre bien dans un climat et une biodiversité préservée... est extrêmement difficile. Y parvenir va nécessiter beaucoup de délibérations permettant à ceux qui y participent, en dépit d'intérêts au départ divergents, de participer à l'élaboration de compromis. Si les délibérations s'opèrent trop loin des citoyens, la décision politique sera très difficile à mettre en œuvre.

Ainsi, l'objectif européen de neutralité carbone d'ici 2050 va avoir des répercussions importantes dans les territoires. L'Union Européenne vient d'imposer pour la décennie qui vient des réductions des émissions de gaz à effet aux constructeurs automobiles. Les constructeurs automobiles vont s'orienter vers la voiture électrique ce qui va rapidement questionner l'avenir des territoires où l'on fabrique les pièces utilisées dans les moteurs. Il faut être en capacité, partout en Europe, de faire le lien entre avenir des territoires, des femmes et des hommes qui y vivent avec ces décisions prises au niveau européen. Si nous ne parvenons pas à construire des bouts de compromis avec les citoyens dans les territoires pour une cohérence entre ceux-ci et les politiques européennes, le vivre ensemble deviendra impossible.

Deuxième table ronde

Isabelle Coustet. Le Parlement Européen en France a joué un grand rôle en 2019 pour motiver les citoyens, en faisant appel aux citoyens pour qu'ils parlent à d'autres citoyens de leurs propres attentes et raisons d'aller voter, au sein de leurs propres communautés, familiales, professionnelles, culturelles. Le même type d'approche a été choisi dans

l'ensemble des Etats-membres. Il s'est agi d'une stratégie efficace, visant le sentiment positif d'appartenance à l'Union européenne et à une communauté de valeurs.

Cette 2^{ème} table ronde va permettre d'approfondir cette question et de croiser les regards sur l'état des lieux de la démocratie entre les préoccupations des Européens telle qu'exprimées par la société civile et le point de vue d'un acteur politique, le député.

Philippe Poirier. Articule son propos autour de 3 axes :

Un état des lieux prenant appui sur plusieurs enquêtes (Eurobaromètre, European Value studies, European Election Survey) qui nous montrent :

1) La crise de confiance dans les institutions qui incarnent le politique. Dernier Eurobaromètre : 34% des Européens ont confiance dans leur Parlement national (19% pour les britanniques, 25% pour les français). C'est une crise de confiance dans les institutions de la démocratie représentative.

2) La première préoccupation des Européens c'est le travail et l'emploi (accès au marché du travail, formation professionnelle...) et elle est largement en tête depuis 20 ans. Viennent ensuite les thèmes de l'immigration (lié à la crise migratoire et des réfugiés depuis 2015). Ce ne sont ni les questions institutionnelles, ni les questions environnementales qu'ils mettent en priorité.

Et si l'Europe ne répond pas à la question du marché du travail, de l'économique, du social, elle est hors-jeu et ce indépendamment des situations professionnelles ou des trajectoires sociales.

3) Il y a un désir de puissance publique, de responsabilité politique et d'intervention du politique dans certains domaines (le travail, la question migratoire ...).

Un désir peut s'exprimer soit en soutenant le projet européen considérant qu'il est le degré de pertinence le plus efficace pour la puissance publique dans le monde d'aujourd'hui. Soit au contraire en soutenant des mouvements politiques, qui rappellent à longueur de temps la responsabilité des politiques devant le peuple. On voit clairement se développer en Europe d'un côté le renforcement de la croyance dans les instruments régulateurs des institutions européennes et de l'autre la montée des partis souverainistes qui sont là pour de nombreuses années (il y a 25 ans, ils étaient à 10%, aujourd'hui, ils sont à plus de 25%).

Un patrimoine démocratique. Les Européens ont en partage un très grand patrimoine politique, démocratique, état de droit, libertés fondamentales. Toutes les enquêtes montrent cet attachement des Européens à l'égalité des citoyens, au fonctionnement démocratique, en dépit de quelques poussées d'appels à l'autorité, aux leaders charismatiques ne seront que passagères à partir du moment où la Puissance publique répond aux défis économiques et migratoires susmentionnés. Les 2 institutions les plus plébiscitées dans les enquêtes sont la Cour de justice de l'Union Européenne et la Cour

européenne des droits de l'homme. 90% des citoyens européens n'en connaissent pas les mécanismes mais ils sont convaincus de la force du droit et de la notion d'égalité.

Mais ce patrimoine démocratique se décline de manière hétérogène dans plus de 12 formes de démocratie et de pratiques démocratiques dans l'Union européenne. Des formes concurrentes et complémentaires donnant lieu à des pratiques et des formes de démocratie différentes selon les Etats.

Les consultations citoyennes ont beaucoup moins bien fonctionné en Allemagne que dans d'autres pays, sans doute en raison d'aspects techniques, de mobilisation, mais aussi parce que la démocratie allemande s'est fondée en 1949 en s'écartant au maximum de ce rapport direct au citoyen parce que ce rapport direct au citoyen, pendant la République de Weimar, avait abouti au National-Socialisme. Il leur est plus difficile de se mettre dans un processus de démocratie participative que des pays qui ont une autre trajectoire historique.

La France est dans un entre-deux. Voir les origines de la démocratie française et le discours de Sieyès (1789) sur la pratique démocratique actuelle : une démocratie représentative rendant de temps en temps des comptes devant les citoyens.

D'autres Etats ont une conception beaucoup plus délibérative, plus participative : les états baltes dont l'Estonie, la République d'Irlande, l'Islande qui a réformé sa constitution en 2012...

N'ayant ni les mêmes conceptions ni les mêmes pratiques, les différents pays européens ne parlent pas la même langue démocratique. Il y a un effort d'apprentissage, et de pédagogie pour réconcilier ou pour faire connaître de part et d'autre les différentes formes d'expression et de pratique de la démocratie.

Dans la relation citoyens/responsables politiques, nous avons déjà parlé de la complexité des problèmes et des difficultés à les comprendre. Il suffit de constater que le nombre de citoyens capables de donner le nom du ministre de l'économie et des finances de son pays est passé de 43%, il y a 20 ans à 22% en moyenne pour imaginer ce qu'il en est des questions économiques complexes.

La délibération sert aussi à la diffusion de connaissances, à réapprendre le Politique, à faire reconnecter le citoyen avec ce qu'est le politique, à ré-enchanter le citoyen. Dans les enquêtes, ce désir de reconnexion est très fortement exprimé. En Allemagne, moins disposée à une démocratie délibérative et participative : 64% des allemands veulent aujourd'hui le développement de ce type d'instruments, ce qui ne veut pas dire qu'ils s'opposent à la Cour constitutionnelle de Karlsruhe qui garantit l'état de droit et de la démocratie de leur système politique. Ceci confirme le patrimoine démocratique partagé par les européens dans des expériences historiques différentes.

La polarisation de nos sociétés. Nous mesurons mal le niveau de polarisation au sein de nos sociétés nationales, non entre nos pays (Les citoyens ont les mêmes perceptions et conceptions d'un pays à l'autre, le degré de compréhension et d'intérêt qui n'est pas forcément le même).

La polarisation au sein des systèmes politiques nationaux est forte, elle n'est traitée, pour le moment, que dans une forme « top –down ». Et tant que la réponse viendra du haut et sera imposée à la base, les efforts pour une meilleure représentativité ne seront pas efficaces. Il faut rompre avec cette conception « top –down » de la diffusion des connaissances et de

l'échange démocratique faute de quoi nous risquons une radicalisation qui va emporter le tout.

La démocratie délibérative doit se faire principalement dans les territoires. Il ne peut pas y avoir d'exercice de démocratie délibérative et participative au niveau européen. Cela ne marchera pas, l'initiative citoyenne européenne ne fonctionne pas. C'est dans les territoires, dans les circonscriptions que l'on doit discuter des questions politiques ; là il peut y avoir un échange, une construction en partant du ressenti sur les problèmes économiques, les problèmes sociaux... Faire venir des populations qui ne viennent pas ou qui ne s'intéressent pas à la politique. La démocratie délibérative et participative doit se faire principalement dans les territoires pour échapper à la polarisation sociale.

Ce n'est pas simplement abandonner une approche « top –down », c'est un tout autre logiciel de construction du politique, une révolution mentale à opérer.

Démocratie représentative, démocratie délibérative et démocratie participative sont complémentaires. Si nous ne revenons pas au plus près des citoyens nous mettrons à bas toute la démocratie.

Ghislaine Hierso. Centre son point de vue en particulier à partir de ses engagements au sein des « Petits débrouillards » association d'éducation populaire s'adressant aux jeunes et moins jeunes, visant à développer l'esprit critique par la découverte des sciences avec une devise : « Faire pour comprendre et comprendre pour agir ».

Et l'association 4D, Dossiers et Débats pour le Développement Durable : un “think and do tank” citoyen pour la transition vers un développement durable 4 D qui porte 3 exigences pour engager le changement : l'enrichissement de la démocratie, la généralisation des pratiques écologiques et responsables , l'action coordonnée aux divers échelons

Démocratie et participation sont liés et, en la matière, il est important d'avoir une démarche plurielle. On pourrait parler de « démocratie plurielle » qui couvre la Démocratie représentative, participative et délibérative.

Il faut partir d'une approche territoriale qui articule le local, le national, l'Europe voire l'international.

Il est vital de partir du territoire, d'être proche des collectivités, des élus territoriaux, il y a un enjeu de dynamique territoriale.

Pour les faire vivre, il faut investir les tiers lieux, créer des fab labs. Il faut aussi promouvoir les dispositifs européens comme Erasmus +. Pour être sur le terrain, les Petits Débrouillards ont des camions qui sillonnent le territoire.

Et l'association 4D inaugure le 3 décembre dans les locaux de la CAF du 15ème arrondissement, un « tiers-lieu » sur la thématique des Objectifs de développement

durable. Adoptés par tous les Etats de l'ONU avec la contribution des ONG, les ODD sont notre boussole pour conduire le changement avec la contribution de toutes et tous.

Les dimensions éducation et information sont essentielles et les discussions doivent partir de la vie aujourd'hui. Il est important de ramener les débats sur le quotidien, les modes de vies ne pas être uniquement sur l'avenir.

Un des enjeux du travail associatif, c'est d'insérer les personnes, les jeunes en l'occurrence avec les petits débrouillards et/ou les citoyennes/citoyens avec l'association 4D, dans des collectifs et ne pas être dans l'entre soi.

Ne surestimons pas les réseaux sociaux, mais ne les minimisons pas non plus. Les fausses informations (fake news) sont une réalité à laquelle nous sommes confrontés et cela crée beaucoup de difficultés. Il nous faut regarder les risques et les opportunités, avoir conscience de nos faiblesses.

Thierry Michels. Aborde l'articulation démocratie participative/démocratie délibérative en revenant sur la crise des « gilets jaunes ».

Au départ il y a la volonté du gouvernement d'agir contre le dérèglement climatique avec la taxe carbone laquelle se heurte aux situations des citoyens dans les territoires qui, notamment, ne peuvent se passer de leur voiture pour aller travailler. Il y a eu déconnexion totale entre une bonne idée théorique et la réalité du terrain confirmant la nécessité d'être à l'écoute des citoyens, de leurs problèmes et s'attacher à y répondre concrètement. Il faut un dialogue en local avec ceux qui sont les premiers concernés ; on ne résout pas un problème par le haut mais avec les personnes concernées.

Comment y parvenir ? Comment faire fonctionner une démocratie participative ? Beaucoup de gens revendiquent la parole. Mais lorsque vous organisez des rencontres peu de monde s'y rend et ce sont toujours les mêmes : des personnes éduquées, avec de l'expérience, à l'aise en public....

Thierry Michels cite les 7 consultations citoyennes qu'il a organisées dans les quartiers à Strasbourg. Y compris dans un quartier en difficulté avec pour sujet l'opportunité de l'Union européenne pour la jeunesse mais en dépit du travail des associations, Il n'y avait pas de jeunes dans la salle.

Il distingue plusieurs catégories de citoyens :

- Ceux gagnés par le cynisme (les politiques sont nuls, on ne peut rien faire...) qui désirent un pouvoir fort et seraient prêts à confier leurs sorts à des despotes.
- Ceux actifs dans la société civile, qui préfèrent agir dans des associations et ne rentrent pas dans le débat public considérant qu'il y est trop compliqué de faire avancer les choses.
- Un pan de la population est nulle part. Comment les faire venir ? Comment faire le lien avec les personnes sur le terrain qui les connaissent ?

Concernant la démocratie participative l'échelon pertinent est le territoire. Mais il faut être concret, assurer que les personnes qui participent à ces échanges puissent voir qu'il y a des résultats, qu'ils en mesurent les effets directs sur leur vie quotidienne.

Les élus sont responsables devant les citoyens. Ils ont été élus sur des programmes qui ont été débattus pendant la campagne électorale et rendent compte tous les 5 ans sur le fait d'avoir tenu ou non leur feuille de route. Entre temps, il faut avoir ce dialogue permanent : être dans un échange honnête, constructif, dans lequel il y a du respect et de la bienveillance et en reconnaissant que les problèmes sont d'une grande complexité. On ne peut avancer que sous la forme d'un compromis qui ne satisfera personne complètement mais qui permet de progresser. Voilà toute la difficulté.

Pour traiter un problème il faut partir des grandes directions où l'on souhaite aller puis construire ensemble avec les personnes concernées ce qui va permettre d'atteindre l'objectif. Il ne faut pas venir avec un scénario à faire valider mais considérer que ses propres idées ne valent pas plus que celles des gens autour de la table. Je suis garant d'une méthode pour avancer, pour respecter l'objectif à atteindre mais en n'étant pas prescriptif sur la façon de faire. C'est cela qu'il faut réussir. C'est un grand changement. Nous n'y sommes pas habitués et l'administration française n'a pas l'habitude de travailler ainsi.

L'éducation des citoyens est primordiale. Ça commence à l'école (comment en étant délégué de classe, on peut contribuer à des décisions qui affectent l'école). Il faut sortir de cette situation où on ne croit en rien, ou on ne croit pas pouvoir peser sur les décisions.

A propos du rôle du Parlement. La Commission des Affaires européennes fait le lien entre l'Assemblée nationale et l'Union Européenne. Elle se prononce sur la transposition en droit national des textes/actes européens, se nourrit de ce qui se passe au niveau européen. Il s'agit aussi de comprendre comment les pays européens sont confrontés aux problèmes que nous devons traiter, quels sont leurs défis. Pour cela pour améliorer nos politiques nationales, et contribuer aux politiques européennes.

Il souligne l'importance de la coopération franco-allemande qui bénéficie d'un nouveau cadre avec l'accord de coopération entre les 2 parlements et la mise en place d'une assemblée parlementaire franco-allemande. Elle doit permettre de renforcer des liens qui existent déjà pour travailler à une meilleure convergence des législations des 2 pays en souhaitant aussi que l'apport des parlementaires allemands nous enrichisse sur notre propre rôle.

Les députés ont aussi un rôle de médiation et de pédagogie. Avec des eurodéputés, à Strasbourg, nous organisons régulièrement des séances où nous essayons de faire venir le plus de monde possible autour de thématiques concrètes. Le 1^{er} débat a porté sur le rôle des frontières.

Isabelle Coustet considère important d'utiliser les médias sociaux, de sortir des « bulles » dans lesquelles sont actifs les pro comme les non pro européens. Il faut aller voir des partenaires qui ne sont pas forcément ni pro ni anti-européens, mais juste indifférents et expriment plutôt une incompréhension du système de prise de décision européen. D'où l'importance d'une communication innovante adaptée à des cibles précises. Ainsi, pour la dernière campagne, le bureau du Parlement Européen a bâti un programme destiné aux

jeunes, lancé une série de concerts et de « stands up » avec Topito et construit depuis 2015 un programme adapté aux lycéens professionnels.

Elle souligne le rôle de plateformes comme « Twitch » dédiées au départ aux jeux vidéos mais qui s'intéressent aussi aux sujets d'actualité et à la vie politique : on peut y parler donc de politique européenne assez facilement et décroiser les regards.

Débat 2^{ème} table ronde

Questionnement/interventions du public.

Elles portent en particulier sur la crise de la démocratie. Les problématiques qui émergent (celles notamment révélées par la crise sociale), la gestion de transitions d'une ampleur que l'on n'a jamais connues ne sont pas des questions théoriques.

Plusieurs interventions interrogent le comportement politique de la France sur la scène européenne. Elle oublie les différences d'expériences et de conceptions de la démocratie. Est souligné l'impact négatif, notamment en Allemagne, de l'attitude des français face aux Spitzenkandidaten. Il y a une fracture dans la perception de la démocratie entre les pays qui ont une tradition fédéraliste et les pays qui ont une tradition de républicanisme absolu. Le débat européen, c'est la construction de compromis, or, un travers français, c'est la difficulté du compromis.

Un intervenant considère que les consultations citoyennes n'auront jamais de grand succès en Allemagne, pays moins porté au débat et où quand une décision est prise, elle n'est pas discutée. Et l'approche fédérale permet de mieux atteindre le citoyen.

Ne faut-il pas adapter la consultation citoyenne en fonction du pays et du public que l'on souhaite toucher ?

N'y a-t-il pas de la pédagogie à faire sur ce qu'est le fédéralisme d'autant que les politiques européennes impliquent du fédéralisme ?

Plusieurs interventions reviennent sur le fonctionnement démocratique de l'UE (un intervenant considère qu'il est un mélange de diplomatie et de technocratie) et interrogent les moyens de l'améliorer.

Un participant ayant assisté à de nombreuses consultations citoyennes considère qu'il n'y avait pas une grande défiance vis à vis de l'Europe, mais une inquiétude et une attente : comment va-t-on avancer ?

Est soulignée l'utilité d'échanger sur nos pratiques participatives au niveau européen : chacun vient avec ses expertises : les syndicats, des associations environnementales, ou travaillant dans l'environnement social, sur la pauvreté... une expertise à mettre au service de la recherche du compromis.

S'il ne faut pas opposer démocratie participative et démocratie représentative, il ne faut pas davantage opposer territoires et institutions nationales. Cependant il y a des écarts de moyens accordés aux associations locales qui se débrouillent avec des bouts de ficelle et des organisations nationales où parfois on dépense beaucoup pour peu de résultats.

Une intervenante s'étonne de l'absence de représentants de l'Europe (les élus en particulier) dans des inaugurations de projets locaux financés par l'Union Européenne, financement rarement revendiqué.

Thierry Michels : à propos de ce qui est dit sur l'absence de démocratie au niveau européen, que nous avons un parlement élu au suffrage universel et que celui-ci a un droit de veto sur la nomination des commissaires européens. Quant aux Spitzenkandidaten, il y avait une proposition française alternative de listes transnationales pour pourvoir au quota des députés britanniques qui doivent partir.

On peut certes améliorer la démocratie des institutions européennes mais n'oublions pas d'où on vient et les progrès réalisés.

Il faudrait réformer les institutions : les règles d'unanimité qui fonctionnaient avec 6 états fondateurs ne fonctionnent plus à 27.

Pour **Philippe Poirier**, la démocratie représentative européenne repose sur un double système de légitimité : le Parlement européen élu par les citoyens européens ; chaque gouvernement représenté dans le Conseil et responsable devant son parlement national. Et nous avons une conception trop élitiste de ce fonctionnement qui doit être interrogé.

Prenons en compte le fait que le record d'écoute d'une intervention politique européenne, c'était en Juillet 2015, lorsque 45 millions de personnes ont suivi le débat entre le premier ministre grec et le parlement européen à propos du plan proposé par la troïka. Cela démontre que les européens, quel que soit leur pays, dès qu'il y a une question compréhensible sur l'avenir (ici l'enjeu de la zone euro), sont intéressés.

On peut aussi considérer que le refus par le Parlement Européen de la nomination de plusieurs commissaires (dont Mme Goulard) à la Commission européenne peut accroître la compréhension de ce qu'est un parlement, de ses responsabilités et son pouvoir.

Les Spitzenkandidaten est un système qui n'a pas que des vertus, il peut être faussé par le poids d'un candidat dans son propre pays ensuite porté par le PPE ou le PSE. Ce qui est essentiel, sur la durée, c'est que le Parlement européen se saisisse des pouvoirs que lui donnent les traités.

C'est au Parlement européen, aux partis politiques, et aux citoyens européens de savoir ce qu'ils veulent pour leur Union européenne par la participation aux élections d'un côté, et par leur participation aux consultations citoyennes. Et, si nous avons des institutions et une idée des lignes générales qu'elles défendent nous ne pouvons en déduire ce que sera le scénario de la future union européenne.

Le risque d'une démocratie rédemptrice est une réalité, il peut nous emporter en France et emporter l'Union Européenne. Les démocraties délibérative et participative sont un moyen d'y faire face et avec les consultations citoyennes européennes nous en sommes encore au

niveau de l'expérimentation. L'un des enjeux est de construire la routinisation de la délibération, il faut pour cela s'entendre sur une bonne méthodologie et ne pas tomber dans la démocratie impérative. N'oublions pas en effet comment s'est faite la routinisation de la démocratie représentative. Elle a commencé avec les élections de 1848. Puis sont arrivés les isolements, la répétition des élections. Vient alors la pluralité démocratique, (des candidats républicains, socialistes, monarchistes, ex-bonapartistes ...).

Les démocraties délibérative et participative doivent passer par des phases aboutissant à la routinisation. C'est un nouveau processus de socialisation politique tant pour les décideurs responsables devant un parlement que pour les citoyens jusqu'à alors confinés dans leurs statuts aux seuls votes de scrutin en scrutin.

Revenons sur les valeurs, la compréhension de nos différences au-delà du fait que les européens sont très attachés à l'ordre constitutionnel démo-libéral : la démocratie et le libéralisme politique, les procédures, l'égalité de traitement. Pour bon nombre de polonais liquider les anciens juges qui étaient liés au passé communiste allait de soi. Ils le voient comme un progrès, un approfondissement de la démocratie en enlevant cette mémoire totalitaire, et autoritaire. Les européens de l'ouest (Français, Luxembourgeois, Belges...) ont une autre conception sociétale des valeurs, du rapport au libéralisme et à la démocratie. Il faut accepter de vivre cette pluralité, il faut que nous apprenions à vivre notre pluralité européenne et c'est un effort important pour les européens de l'Ouest mais les compromis futurs, sur l'environnement, les questions migratoires, sur le travail ... sont à ce prix. Si nous ne reconnaissons pas les points divergents de départ, nous ne pourrions pas construire ces compromis. Ça ne justifie pas des comportements déviants vis-à-vis de la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne ou des comportements qui sont des régressions démocratiques, comme on peut le voir en Hongrie (pluralisme de la presse ...).

Les pays du centre de l'Europe qui sont sortis d'un double totalitarisme n'ont jamais eu d'expérience démocratique, ni dans le communisme stalinien, ni dans l'entre-deux guerres où tous les pays de l'Europe de l'Est avaient des régimes autoritaires de droite. C'est très difficile, en peu de temps de passer à la culture du compromis et l'attachement à ce qu'ils ont appelé de leurs vœux, il y a 20 ans : la démocratie, et les valeurs fondamentales de liberté et des droits de l'homme.

Ghislaine Hierso considère que les jeunes ont plus une vision internationale, plus « humanité » qu'européenne ; on est européen, mais dans le Monde. Le questionnement est davantage d'ordre du : Qui je suis ? Comment j'approche mon quotidien par rapport à l'Europe et au monde ?

Dans les consultations citoyennes qui ont été organisées tant par l'association 4D que lors de l'université d'été des Petits Débrouillards, l'Europe est toujours présente dans cette vision qu'ils ont du Monde.

Dans les débats, nous avons la participation des élus, d'institutionnels, du monde de l'enseignement, de la recherche et des associations. C'est important d'être lien et liant avec les territoires. Il faut le faire avec méthode, l'adapter à la cible qu'on veut toucher avec l'objectif de faire cohésion.

Isabelle Coustet conclut cette table ronde en soulignant le besoin lors de ce nouveau mandat de résultats européens de nature à répondre aux attentes exprimées lors des élections de 2019. Les 6 ou 7% de participation supplémentaire en France aux dernières élections sont des votes qui engagent les Institutions européennes dans leur ensemble, ils expriment l'opinion de citoyens qui ont considéré que leur vote comptait dans l'Union européenne.

Marcel Grignard conclut ce séminaire en indiquant que Confrontations Europe allait le prolonger et le resituer dans un chantier plus large qui donnera lieu en décembre à un colloque consacré au capitalisme européen en s'interrogeant : comment passer de la concurrence entre des systèmes nationaux à la coopération ; si les européens ne coopèrent pas, s'ils n'agissent pas ensemble, ils auront beaucoup de mal à relever les grands défis auxquels nous devons faire face.

Nous proposons d'avancer vers plus de coopération en prenant le problème par les deux bouts :

- Au niveau des politiques européennes (stratégie, politique industrielle, fiscale, concurrence, échanges internationaux ...).
- Avec les acteurs au quotidien dans les territoires, au sein des entreprises, dans leur manière d'associer leurs parties prenantes et leurs parties constituantes, pour construire localement des projets qui répondent à un objectif et un destin commun.

Ces 2 approches complémentaires doivent s'articuler dans la recherche de réponses aux problèmes posés. Si l'on n'accroît pas notre capacité de délibération et de construction des compromis, nous ne progresserons pas et laisserons place aux radicalités qui peuvent déboucher sur des actes violents.

Intervenants



Isabelle Coustet est Cheffe du Bureau en France du Parlement européen

Diplômée de l'IEP (Institut Études Politiques) d'Aix-en-Provence et d'un DEA droit communautaire à l'Université Aix Marseille III, Isabelle COUSTET est la Cheffe du Bureau du Parlement européen en France depuis 2015.

Elle a été auparavant administratrice dans les commissions de l'emploi et des affaires sociales, puis de l'environnement et de la santé publique au Parlement européen à Bruxelles. Elle a récemment été administratrice de la séance plénière du Parlement européen de 2012 à 2015. Engagée dans l'information et la communication sur l'Europe, elle avait précédemment eu l'opportunité de créer et diriger le Bureau du Parlement européen en région Sud-Est, à Marseille pendant 10 ans, de 2000 à 2010.

Elle a également participé pendant deux ans à la genèse de Marseille Provence 2013, capitale européenne de la culture, à la croisée de ses convictions et de son territoire d'origine.



Marcel Grignard est Président de Confrontations Europe depuis juin 2014

Marcel Grignard a travaillé, une vingtaine d'années, dans une grande entreprise de la métallurgie puis a exercé des responsabilités syndicales au niveau national au sein de la Confédération française démocratique du travail (CFDT). Il a été secrétaire général de la Fédération de la Métallurgie puis secrétaire national à la Confédération (il en a aussi été Secrétaire général adjoint). Il a eu la responsabilité de l'évolution du dialogue social, des politiques européennes, du développement durable et des politiques industrielles ainsi que la Responsabilité Sociale des Entreprises (RSE). Il a mis fin à ses responsabilités syndicales en 2014.



Ghislaine Hierso est Administratrice d'associations (Association4D et Les Petits Débrouillards)

Ghislaine Hierso a créé un cabinet de conseil aux organisations SAGES&RESPONSABLES.

Elle est membre de la Plateforme RSE, trésorière de l'Association des Petits Débrouillards, administratrice de Confrontations Europe et de l'Association 4D (Think tank citoyen qui œuvre pour la transition vers un développement durable), membre du Club XXI^e siècle, de la SEP et ex-membre du Conseil National du Numérique(CNNUM)



Lionel Jullien est correspondant d'Arte à Bruxelles

Entré à ARTE il y a maintenant plus de 25 ans, après un 3^e cycle en droit communautaire, Lionel Jullien a toujours vu et vécu l'Europe comme quelque chose de naturel.

Journaliste européen, il a couvert l'actualité européenne au tournant des années 2000, au moment du sommet de Nice et de la Convention sur la Constitution européenne. Depuis, tout en continuant à s'intéresser à l'actualité européenne, il a dirigé sur ARTE deux magazines à dominante culturelle et européenne, le journal de la Culture et Square jusqu'en 2012.

Depuis un an, il est correspondant d'ARTE à Bruxelles.



Thierry Michels, député, membre de la Commission des Affaires Européennes

Député de la première circonscription du Bas-Rhin, Thierry Michels est membre de la commission des Affaires européennes et de la commission des Affaires sociales à l'Assemblée nationale. Fortement engagé sur les questions européennes, il a organisé en 2018 sept consultations citoyennes sur l'Europe.



Philippe Poirier est titulaire de la Chaire de recherche en études parlementaires à l'Université du Luxembourg

Après des études doctorales en science politique et en philosophie politique aux Universités d'Ottawa et de Rennes I (auparavant maîtrises d'histoire et de droit public), il a été habilité à diriger des recherches en sciences politiques et en sciences sociales. Depuis 2011, il est titulaire de la Chaire de recherche en études parlementaires de la Chambre des Députés du Luxembourg à l'Université du Luxembourg. Il est directeur de la collection études parlementaires, groupe Larcier. Depuis septembre 2006, il est professeur associé permanent en science politique à Paris Sorbonne Université et depuis décembre 2009 au Collège des Bernardins. Depuis mai 2013, il est conseiller auprès du Groupe d'États contre la Corruption du Conseil de l'Europe, pour le volet parlementaire. Depuis 2004, il coordonne le Programme Gouvernance européenne- et l'Ecole doctorale européenne Jean Monnet Network. En 2018, il a été nommé à l'European Science Foundation, College of Expert Reviewers in Social Sciences. Depuis 2018, il a été nommé visiting professor permanent de science politique et de philosophie à l'Université de Turin. Ses enseignements multilingues et publications internationales ont pour objet le gouvernement et la gouvernance, les études législatives, les études démocratiques, la politique comparée et européenne, religion et politique en Europe.



Dominique Reynié est directeur général de la Fondation pour l'innovation politique

Dominique Reynié est professeur des universités à Sciences Po et directeur général de la Fondation pour l'innovation politique depuis octobre 2008.

Il est l'auteur de nombreux ouvrages de recherche en science politique. Il est également directeur de la série L'Opinion européenne, publication annuelle sur l'état de l'opinion publique en Europe.

Parmi ses publications, on peut mentionner *Le triomphe de l'opinion publique - L'espace public français du XVIe au XXe siècle* (Odile Jacob, 1998) ; *Populismes : la pente fatale* (Plon, 2011) qui a reçu en 2012 le Prix du Livre Politique ainsi que le Prix des Députés dont une nouvelle édition revue et augmentée a été publiée sous le titre *Les nouveaux populismes* (Fayard, 2013).

Plus récemment *Où va la démocratie ?* (Plon, 2017) et *Démocraties sous tension*, une enquête planétaire réalisée dans 42 démocraties et en 33 langues (Fondation pour l'innovation politique, 2019).

Enfin, *2022 le risque populiste en France*, un indicateur de la protestation électorale (Fondation pour l'innovation politique, octobre 2019 – vague 1).



Gaëtane Ricard-Nihoul co-organisatrice des Consultations citoyennes sur l'Europe

Gaëtane Ricard-Nihoul travaille aujourd'hui au Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères sur les enjeux de relations avec la société civile et de démocratie participative, au sein de la Direction de l'Union européenne et auparavant successivement comme Secrétaire Générale adjointe pour les Consultations Citoyennes pour l'Europe et Responsable du Pôle Conférences citoyennes de la Mission Grand Débat. Fonctionnaire européenne, elle a occupé diverses fonctions au sein de la Commission dont celle de Cheffe de Représentation faisant fonction puis Adjointe de la Représentation en France de la Commission européenne. Elle a également été Secrétaire Générale de l'Institut Jacques Delors entre 2004 et 2011 et Conseillère d'une Vice-première ministre du Gouvernement belge, notamment lors de la présidence belge du Conseil de l'UE en 2001. En 2011, elle a publié un ouvrage aux éditions Larcier intitulé *Pour une Fédération européenne d'Etats-nations: la vision de Jacques Delors revisitée*.